



Mobilisation des archéologues contre la précarité & la réforme de l'assurance chômage

Aujourd'hui, plus que jamais, les milieux de l'archéologie préventive et de la recherche subissent de plein fouet les conséquences du **virage libéral pris par les différents employeurs, aussi bien publics que privés**. Ce phénomène s'illustre par une **systématisation du recours aux contrats courts et non reconduits**, maintenant dans une précarité constante une large part des jeunes actifs pourtant absolument essentiels au fonctionnement de ces deux secteurs. La **guerre des prix** que se livrent les opérateurs depuis plus d'une quinzaine d'années déjà, a contribué à **dégrader les conditions de travail des archéologues sur le terrain** et semble être parvenue à **écarter bel et bien les précaires de la post-fouille**, étape pourtant indispensable à la maturation et la valorisation de leur parcours professionnel.

La **réforme de l'assurance chômage**, voulue par le gouvernement, s'apprête à **compliquer davantage encore la situation des archéologues précaires**. En effet, beaucoup d'entre nous comptent sur cette allocation pour rester à flots durant les périodes de carences, largement systématisées dans le contexte actuel du marché et, en avril prochain, la **refonte des modalités d'accès et de recharge du droit d'indemnisation** va encore dramatiquement fragiliser notre situation. Dans le même temps, cette réforme va indirectement **impacter le milieu de la recherche** en sciences humaines et sociales. En archéologie, l'immense majorité des

doctorants et jeunes chercheurs sont en effet largement tributaires des contrats précaires - vacations, CDD de technicien de fouille - et, par conséquent, des allocations chômage.

A cela s'ajoute encore la **réforme des retraites** qui, en prenant en compte la **totalité de la carrière** et non plus les 25 meilleurs années de contrats, va immanquablement **impacter nos professions marquées** par les périodes de précarité et les longs temps d'étude.

Ajoutons à cela la non prise en compte de la **pénibilité** dans le calcul des droits à la retraite, qui induit des situations humaines intenable. Aujourd'hui, certain·e·s collègues décèdent avant d'atteindre l'âge de la retraite à cause de la dureté physique des tâches imposées par le travail sur les chantiers par tous les temps.

Les conséquences directes de cette situation sont un **pessimisme généralisé des nouvelles générations** et un **taux d'abandon de plus en grand parmi les précaires, découragés de trouver un jour une situation stable dans une profession pourtant souvent choisie par passion**.

Devant une telle situation, il semble donc normal de nourrir de **réelles inquiétudes sur le futur de notre profession**. C'est pourquoi nous invitons tous ceux et celles qui le pourront à se rendre à l'Assemblée Générale des travailleurs, des étudiants et des précaires de l'archéologie pour définir les modalités de la riposte.

A.G. le 10 février 2020 - 18h30

- Bourse du travail de Lyon -

Place Guichard - 69003 Lyon